# Théories de l'écrit et de l'écriture

**Atelier thématique ouvert organisé par Rossana De Angelis (Université Paris-Est Créteil / CEDITEC) & Pierre-Yves Testenoire (Université Sorbonne Nouvelle / HTL)**

**Mots clefs** : Écriture - littératie - sémiotique/sémiologie - imaginaires – pratiques

Le terme *écriture* est polysémique, puisqu'il identifie en même temps une *technique*, une *pratique*, un *produit*, un *système*, une *institution*. Cette polysémie permet ainsi d'approcher l'écriture depuis autant de points de vue différents. Chaque acception du mot *écriture* pourrait faire l'objet d'une *sémiologie* spécifique, ayant pour objets d'étude des écritures culturellement déterminées, selon leurs composantes et dynamiques caractéristiques. Prenant appui sur ces sémiologies particulières tout en cherchant à les dépasser, cet atelier interroge l'histoire des théories de l'écrit et de l'écriture. Son objectif est de réfléchir à la manière dont l'écrit et l'écriture ont été décrits, étudiés, conceptualisés. Selon quels points de vue ? Avec quelles notions ? Quels concepts ? Quels outils ? En vertu de quels imaginaires ou de quelles idéologies ?
Les contributions attendues peuvent porter sur toutes les périodes et toutes les aires linguistiques et culturelles et doivent s'inscrire dans l'un des trois axes suivants :

1. **Histoire des théories de l'écrit et de l'écriture**

Le rôle majeur de l'écriture dans le développement de la pensée métalinguistique a été mis en évidence par Auroux, qui voit dans son apparition la « première révolution technolinguistique dans l'histoire de l'humanité » et la condition du développement de traditions grammaticales (Auroux *et alii* 2000, p. 48 sqq.). Un angle généralement choisi pour faire l'histoire des pensées sur l'écriture consiste à envisager son rapport à la langue. Harris (2001, p. 235 sqq.) partage ainsi les théories sur l'écriture en deux courants : les *scriptists*, qui envisagent l'écriture comme la transposition d'une langue orale ; les *anti-scriptists*, qui envisagent l'écriture comme un système sémiologique autonome par rapport à la langue orale. Parmi les *scriptists*, figurent la plupart des théories linguistiques (Saussure, Bloomfield, Martinet…) qui considèrent l'écriture comme un système de signes ayant pour principale fonction d'en transposer un autre, la langue, d'un support oral et auditif à un support graphique et visuel. Parmi les *anti-scriptists* on peut inscrire des études qui ont radicalement changé notre approche à l'écriture, comme celles de Marshall McLuhan (1962), Eric Havelock (1963), André Leroi-Gourhan (1964), Jack Goody (1977, 1994), Walter Ong (1982), David Olson (1994), Roy Harris (1993, 2001). Ces approches n'envisagent pas l'écriture comme une simple transposition de la langue d'un support oral-auditif à un support graphique-visuel, mais comme un système sémiologique à part entière qui offre une méthodologie intellectuelle différente. Celle-ci repose sur l'abandon de la dimension de l'oralité (linéaire et temporelle) au bénéfice de la dimension de l'écriture (non-linéaire et spatiale).

>> Quels sont les principaux théoriciens de l'écriture ? Ceux dont les contributions restent à découvrir ? Leurs apports ? Leur fécondité et leurs limites épistémologiques ?

>> Pouvons-nous, à présent, dessiner un panorama des théories de l'écriture ? Avec quels courants ? Quelle périodisation ?

>> Quel rôle joue l'étude de l'écriture dans le travail des grammairiens et des linguistes ? Quels rapports entretient-elle avec leur description des langues, leur théorie de la langue ou du langage ?

>> D'autres clivages que l'opposition *scriptist/antiscriptist* (Harris) ou *logocentrique/autonomiste* (Anis 1988, Klinkenberg 2018) se dégagent-ils ? Lequels ?

### 2. Conceptualisation de l'écriture

La prise en compte de la relation entre l'écriture et la langue permet de remettre en question une autre division : celle entre l'écriture considérée comme un outil de représentation (de la langue comme des idées) et l'écriture considérée comme un outil de communication (indépendamment des langues). En effet, les composantes matérielles des écritures normalisent des opérations d'*organisation* de l'espace de signification, de *représentation* et de *communication* des significations découpées, indépendamment des langues avec lesquelles elles partagent le même contexte socioculturel (par exemple, la notation mathématique, la notation musicale).

>> Quelles spécificités l'écriture de la langue présente-t-elle par rapport aux écritures d'autres langages ?

>> Quelles conceptions de l'écriture partageons-nous aujourd'hui ?

>> Lesquelles sont spécifiques à certaines cultures ? Et lesquelles sont suggérées par les technologies contemporaines ?

### 3. Imaginaire des histoires de l'écriture

Le troisième axe concerne les représentations historiques de l'histoire de l'écriture. Les « histoires de l'écriture » forment, en effet, un genre scientifique aussi ancien que populaire, comme l'attestent les nombreux ouvrages savants et de vulgarisation dont elles font l'objet, mais ces histoires n'ont jamais été interrogées ni historicisées comme telles. L'atelier sollicite des contributions en vue de construire une histoire des histoires de l'écriture.

>> Dans quelle mesure « l'histoire de l'écriture » constitue-t-il un genre savant, et à partir de quand ? Quelle est l'histoire de ce genre ? Pourquoi les approches historiques connaissent-elles un essor à un moment donné (par exemple, les années 1950, avec les synthèses de Gelb 1952, Moorhouse 1953, Cohen 1958, Février 1959, etc.) ?

>> Faut-il parler d'histoire *de l'écriture* ou d'histoire *des écritures* ? Quelle place est faite aux différents systèmes dans ces ouvrages ? À l'approche comparatiste ?

>> Qu'est-ce qui est entendu par « écriture » dans ces différents ouvrages ? Quels phénomènes l'idée d'écriture englobe-t-elle ? Quelle place est laissée aux valeurs

linguistiques, aux valeurs numériques (v. Herrenschmidt 2007), aux valeurs métalinguistiques des signes scripturaux (comme la ponctuation) ?

>> Quels sont les imaginaires de ces histoires ? Peut-on y déceler des modèles théoriques sous-jacents ? Des options idéologiques ? Quels scénarii de genèse ou récits des origines (p. ex. les mythes) proposent-ils ? Quelle vision de l'histoire des systèmes graphiques ?

Langues de l'atelier : français et anglais.

**Bibliographie**


Anis, Jacques, avec la collaboration de Chiss, Jean-Louis et Puech Christian (1988), *L'écriture : théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck.

Auroux, Sylvain, Deschamps, Jacques et Kouloughli, Djamel (2000), *La philosophie du langage*, Paris, PUF.

Cohen, Marcel (1958), *La grande invention de l'écriture et son évolution*, 3 vol., Paris, Klincksieck.

Février, James G., (1959), *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot.

Gelb, Ignace J. (1952), *Grammatology: A Study of Writing*, Chicago, University of Chicago Press.

Goody, Jack (1977), *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge-London-New York, Cambridge University Press.

Goody, Jack (1994), *Entre oralité et écriture*, Paris, PUF.

Harris, Roy (1993), *La Sémiologie de l'écriture*, Paris, CNRS.

Harris, Roy (2001 [2000]), *Rethinking Writing*, Londres/New York, Continuum.

Havelock, Eric (1963), *Preface to Plato*, Cambridge (Mass.), Belknap Press & Harvard University Press.

Herrenschmidt, Clarisse (2007), *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard.

Klinkenberg, Jean-Marie (2018*), Qu'est-ce que l'écriture ?* Bruxelles, Académie Royale de Belgique.

Leroi-Gourhan, André (1964), *Le geste et la parole. Tome I : Technique et langage*, Paris, Albin Michel.

McLuhan, Marshall (1962), *The Gutenberg Galaxy: The Making of Typographic Man*, Toronto, University of Toronto Press.

Moorhouse, Alfred Charles (1953), *The Triumph of the Alphabet: A History of Writing*, New York, H. Schuman.

Olson, David R. (1994), *The World on Paper: The Conceptual and Cognitive Implications of Reading and Writing*. Cambridge & New York, Cambridge University Press.

Ong, Walter (1982), *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word,* Londres et New York, Routledge.